

« Projet Connexion Pro »

Un projet structurant... à sécuriser pour les équipes

La Direction de la Banque des Pros lance le projet « Connexion Pro », avec un déploiement annoncé courant 2026.

OBJECTIF AFFICHÉ :

- Améliorer la satisfaction client
- Augmenter le nombre de clients professionnels tenus en relation
- Enrayer l'attrition du portefeuille 99

Car le constat est clair : aujourd'hui, il y a trois fois plus de clôtures de comptes que de nouvelles entrées en relation. Par ailleurs, 77 % des clients professionnels ne sont pas tenus en relation.

LE PROJET REPOSE SUR :

- une segmentation affinée de la clientèle
- une vision économique et financière renforcée
- trois modèles d'intervention : gestion par portefeuille, gestion des prospects et gestion « réactive » via les Middle Office en centre financier

Sur le papier, l'ambition est cohérente. Mais sur le terrain, les impacts sont bien réels.

DES ÉVOLUTIONS MAJEURES POUR LES AGENCES À DISTANCE

Les clients à potentiel et distanciés seront désormais pris en charge par les CDC (Chargés de Développement Clientèle) et les CAD (Conseiller à Distance) des Agences à Distance (AAD) de la banque des Pros de Saint-Denis et Châlons.

Le projet implique :

- Une approche commerciale plus proactive
- Une vision à 360° des besoins clients
- Une maîtrise accrue des risques et de la conformité
- Une montée en responsabilité évidente des équipes

Il s'agit d'une évolution profonde des missions, qui rapproche clairement les fonctions des AAD de celles des RC Pro.

À SAINT-DENIS : ENTRE ESPOIR ET INQUIÉTUDE

Lors de nos échanges avec les collègues de l'agence, les représentants CFE-CGC ont constaté un sentiment partagé.

Les attentes :

- Une reconnaissance accrue du métier
- Une valorisation des compétences
- Une montée en gamme des missions

Les inquiétudes :

- Une surcharge de travail sans ajustement des moyens
- Des objectifs potentiellement revus à la hausse
- Des outils et process toujours chronophages
- Un flou sur la formation et l'accompagnement



Les questions sont légitimes :

- Une formation adaptée et qualifiante est-elle prévue ?
- Y aura-t-il harmonisation des grades et des rémunérations avec les RC Pro ?
- La prime commerciale et la RVB évolueront-elles ?
- Les objectifs seront-ils réalistes et cohérents avec les nouvelles exigences ?
- Les outils seront-ils réellement simplifiés ?

POSITION CFE-CGC : PAS D'ÉVOLUTION SANS RECONNAISSANCE

Oui, ce projet est stratégique pour La Banque Postale.

Oui, il doit stopper l'hémorragie du portefeuille 99 et améliorer la prise en charge des professionnels et des associations.

Mais une chose est claire : on ne peut pas exiger davantage sans contreparties.

Les fonctions des AAD évoluent vers davantage de technicité, de responsabilité commerciale et de gestion du risque.

Cela implique :

- Une reconnaissance statutaire
- Une reconnaissance salariale
- Un accompagnement RH structuré
- Des moyens humains adaptés

À ce stade, la copie de la Direction est incomplète sur ces volets essentiels.

La CFE-CGC exige des réponses concrètes pour :

- Les conseillers
- Les responsables de pôle
- L'ensemble des équipes concernées

Et l'avenir du site de Saint-Denis ?

La fin du bail annoncée pour juin 2026 suscite une réelle inquiétude. Les équipes ont besoin de visibilité. Une communication rapide et transparente est indispensable. La CFE-CGC restera vigilante et mobilisée.

Nous soutenons les projets utiles au développement de la Banque, mais jamais au détriment des conditions de travail et de la reconnaissance des salariés.



Kamel SADLI
DELEGUE SYNDICAL

06 59 67 25 55

kamel.sadli@labanquepostale.fr



Nathalie MOREAU
REPRESENTANTE DE PROXIMITE

06 59 62 70 58

n.moreau@labanquepostale.fr

